



# Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

**Lettre d'information**

**30 avril 2014**

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site [www.ofme.org](http://www.ofme.org), ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois.

> GROS PLAN DU MOIS

## CONSTRUCTION BOIS

### Visite d'étude sur l'utilisation de la certification Bois des Alpes dans la construction alpine et son application par les entreprises du massif

*Organisée par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'Interprofession de la forêt bois des Alpes Maritimes et du Var (Fibois 06/83), une visite d'étude a réuni 11 participants des Alpes Maritimes les 24 et 25 avril derniers, avec pour objectifs de permettre aux entreprises et collectivités de ce département d'appréhender l'ensemble de la dynamique liée à la certification Bois des Alpes.*



↘  
**28**

entreprises  
certifiées  
Bois des  
Alpes

↘  
**14**

en cours de  
certification

Conduits par M. Gaston Franco, Député européen et Président des Communes forestières des Alpes Maritimes, 11 acteurs de la forêt et de la transformation du bois des Alpes Maritimes -scieurs, architectes, charpentiers, exploitants, maîtres d'ouvrage de bâtiment et élus-, ont pu durant deux journées à travers des visites, échanges et conférences, apprécier la mise en œuvre concrète de cette certification, ses atouts et perspectives de développement.



## Bois des Alpes, une certification de produits et services qui a pour ambition la valorisation locale de la ressource forestière alpine

Mise en place dans le cadre de la stratégie alpine portée par le comité de massif des Alpes, la démarche Bois des Alpes vise à augmenter l'utilisation des bois alpins dans la construction à travers la mise en place d'une certification de produits et services.

Cette certification, reconnue par la COFRAC, apporte une garantie de qualité des produits bois construction et un service exemplaire en termes de développement durable. La certification apporte de réelles garanties sur les critères suivants :

- L'origine alpine de la ressource, garantie à 100% par la traçabilité,
- Les caractéristiques techniques,
- Une garantie de gestion durable de la forêt, via la certification PEFC,
- L'intervention d'entreprises locales.



## Au sein des entreprises de première et seconde transformation : une mise en œuvre de la certification pouvant apparaître complexe mais un pilier de développement pour les entreprises

L'objectif du voyage d'études était principalement de permettre d'apprécier l'application de la certification dans les entreprises de première et seconde transformation. Deux visites ont ainsi été proposées dans deux entreprises situées, pour l'une, dans la partie nord et, pour l'autre, dans la partie sud du massif alpin.



La scierie Blanc à Marches (26)

Créée en 1929, la scierie Blanc est actuellement l'une des principales scieries drômoises. Elle transforme 50 000 m<sup>3</sup> grumes par an de sapin, épicéa, douglas et pin noir, réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 6 Millions d'euros et emploie une vingtaine de personnes. La scierie Blanc a depuis toujours eu pour souhait de valoriser la ressource locale dans un esprit de circuit court, c'est donc logiquement qu'elle s'est engagée dans la certification Bois des Alpes.

Entreprise de charpente depuis 1936, Garcin Construction bois est spécialiste de la maison bois clé en main en architecture traditionnelle ou contemporaine (charpente et ossature bois). L'entreprise située à Sisteron (04) emploie 45 salariés, pour un chiffre d'affaire d'environ 5 Millions d'euros.



Garcin construction bois à Sisteron (04)

Ces visites ont été l'occasion pour les participants, et tout particulièrement pour les charpentiers et scieurs, d'échanger concrètement sur la mise en œuvre de la certification. Il apparaît que celle-ci, pour la première transformation, demande une organisation nouvelle, notamment avec la mise en place de la traçabilité. Pour autant, c'est notamment sur la base de cette certification de produits et services Bois des Alpes que se fonde le développement de la scierie Blanc, consciente des atouts qu'apporte cet outil qui distingue et favorise la ressource et les entreprises alpines, sur le marché de la construction.

C'est avec plus de réserve qu'est abordée la certification Bois des Alpes par l'entreprise Garcin. Les craintes portent sur le niveau actuellement réduit des marchés sortants, dans la zone restreinte de chalandise de l'entreprise.

### **Le développement de la certification dynamisé par des constructions exemplaires**

La faisabilité de la certification Bois des Alpes dans les constructions a été constatée à travers la visite de bâtiments pensés et construits en Bois des Alpes, tel que la Maison de territoire du Conseil Général de l'Isère à Villard de Lans.

Au travers de la réhabilitation de ce bâtiment, le Conseil Général de l'Isère a souhaité mettre la lumière sur sa politique volontariste en direction de la filière bois, en pleine connaissance des enjeux économiques et écologiques liés à la ressource bois. Cet engagement vise à la fois la valorisation du territoire isérois mais également le soutien à la filière bois locale afin de faire fructifier cette ressource qui est reconnue comme un gisement pour l'emploi et la croissance. La certification Bois des Alpes a donc été le moyen de traduire de façon concrète cette volonté politique de soutien et de développement de la filière.

Au-delà de son engagement dans la démarche Bois des Alpes, le Conseil Général a eu pour ambition de partager l'expérience acquise à travers le réseau des bâtiments pilotes en Bois des Alpes, animé par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. L'objectif du réseau est de démontrer la faisabilité de valoriser localement la ressource forestière à travers la construction bois. Ce réseau de bâtiments pilotes recueille les expériences des premières opérations réalisées en bois certifié et permet l'analyse et le partage des enseignements tirés de ces réalisations démonstratives, en vue de leur déclinaison.

La réalisation de la Maison de territoire Vercors à Villard de Lans n'a été qu'un préalable dans l'utilisation et la mise





en œuvre de cet outil de certification. Le Conseil Général est devenu partie-prenante du développement de la certification Bois des Alpes. En tant que maître d'ouvrage, il a déjà réalisé un deuxième bâtiment-pilote (Maison de territoire du Trièves à Mens).



Maison de Territoire du Conseil Général de l'Isère à Villard de Lans (38)

Le projet de réhabilitation en Bois des Alpes de la Maison de Territoire de Villars de Lans s'est inscrit dans la dynamique de Charte forestière de territoire (CFT) Vercors 4 montagnes, qui compte parmi ses objectifs la valorisation de la ressource forestière autour du bois construction.

Les débats conduits avec les acteurs locaux du projet -Mlle Bonniau, animatrice de la CFT Vercors 4 Montagne, M. Guillet, élu forêt de la Communauté de Communes Massif du Vercors, M. Charron, chargé de mission forêt au Conseil Général de l'Isère, et M. Leeuwenberg, Conseiller Général de la Drôme délégué à la forêt- ont porté sur l'utilisation de Bois des Alpes pour ce projet, et notamment :

- Les expérimentations lancées par l'Office national des forêts pour faciliter la traçabilité des l'exploitation ;
- Le coût de mise en place de la certification et les évolutions organisationnelles nécessaires, aussi bien pour les entreprises de première que de seconde transformation ;
- Le rôle majeur que peuvent et doivent jouer les collectivités dans la mise en œuvre de ces dynamiques de valorisation, dans la perspective du développement économique des territoires alpins ;
- L'enjeu de communication pour une démultiplication des réalisations.

### **Un développement de marché soutenu par la signature de partenariats**

Les partenariats développés par l'association Bois des Alpes offrent des perspectives non négligeables de développement des débouchés, à l'image de la signature de la convention de partenariat entre la Fédération française des clubs alpins de montagne (FFCAM) et l'association Bois des Alpes, lors du Salon de l'aménagement de la montagne/Mountain Planet le 24 avril à Grenoble.

Signée en présence de M. Joël Giraud, Président du Comité de massif des Alpes, Mme Claude Comet, Conseillère régionale déléguée au tourisme et à la montagne pour la région Rhône-Alpes, Mme Sandrine Guille, représentant Mme Nadine Mordant, Commissaire de Massif, M. Jean-Claude Michel, représentant M. Jean-Claude Monin, Président du groupe de travail forêt du Comité de massif des Alpes, cette convention de partenariat acte l'engagement de la FFCAM qui a fait le choix du bois alpin certifié pour la construction et la rénovation de ses refuges dans les Alpes.



Signature de la convention de partenariat entre Bois des Alpes et la FFCAM à Grenoble (38) le 24/04/2014

Cette première collaboration s'avère être pour l'association Bois des Alpes une réussite qui appelle à de nouvelles alliances, ainsi qu'une opportunité pour promouvoir la démarche et créer des partenariats. De son côté, la FFCAM affirme l'harmonisation de son « parc refuges », une démarche engagée quant à ses choix constructifs innovants, et une volonté de s'inscrire dans la politique de massif.

### **Perspectives de développement de la certification Bois des Alpes dans les Alpes-Maritimes**

Avec une dynamique entrepreneuriale forte, une ressource forestière diverse, de qualité et de quantité importantes et une volonté politique de valoriser cette ressource forestière en circuit court, les Alpes-Maritimes pourraient devenir un territoire moteur et exemplaire dans la mise en œuvre de la certification Bois des Alpes.

A travers les visites et échanges, la rencontre d'acteurs engagés dans la démarche, que ce soient des entreprises de première et seconde transformation, des élus en charge de la forêt et du développement des territoires et maîtres d'ouvrage de bâtiments publics, des partenaires soucieux d'une démarche exemplaire de développement durable ancrée localement, les participants à ce voyage d'études disposent des clés pour identifier les perspectives de développement et la plus-value liées à la certification.

C'est précisément par la certification d'entreprises des Alpes-Maritimes, associée à une volonté politique affirmée d'inscrire la certification Bois des Alpes notamment dans la commande publique, que la valorisation de la ressource bois dans la construction en circuit court et le développement des entreprises locales de la filière bois, seront possibles.

La démarche Bois des Alpes reçoit l'appui du réseau des Communes forestières, dans le cadre de leur mission d'accompagnement des élus des collectivités propriétaires de forêt, aménageurs du territoire et maîtres d'ouvrage de bâtiments publics.

[www](#) [Retrouver la présentation de la Maison de Territoire à Villard de Lans sur le site de Bois des Alpes](#)

[www](#) [Retrouver la présentation de la Maison de l'Intercommunalité du Vercors à Villard de Lans sur le site de Bois des Alpes](#)

[www](#) [Lire l'article sur le voyage d'études Bois des Alpes](#)

[www](#) [Lire l'article sur la signature de la convention de partenariat FFCAM-Bois des Alpes](#)

[www](#) [Consulter le site de Bois des Alpes](#)



## > LES AUTRES ACTUALITÉS

---

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

### **FILIERE BOIS - Conférence/débat - Salon du bois de Grenoble**

Le 4 avril, à partir de 18h à Grenoble durant le salon du Bois, une conférence est organisée par l'association Bois des Alpes, le réseau des Communes forestières et France Bois Forêt, autour de la prescription du bois des Alpes par les collectivités.

[www Lire l'article complet](#)

### **POLITIQUES TERRITORIALES - Rencontre des animateurs de CFT PACA**

Le 27 mai prochain à Gardanne se tiendra la première rencontre 2014 du réseau des animateurs de Chartes forestières de territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

### **CERTIFICATION FORESTIERE - Bilan des adhésions à PEFC PACA en mars 2014**

Le bilan PEFC du mois de mars est disponible. Ce mois-ci, ce sont 641 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

### **DFCI - Séminaire risque incendie et développement local dans les territoires méditerranéens**

Le Conseil Général des Pyrénées Orientales a organisé, en partenariat avec le réseau Arc Latin, les Conseils Généraux du Gard et de Haute Corse pour la partie française, un séminaire sur le thème de la gestion du risque incendie et du développement local en zone d'interface dans les territoires méditerranéens le 25 avril à Perpignan (66).

[www Lire l'article complet](#)

### **FILIERE BOIS - Etude sur les entreprises des filières forêt bois**

Dans le cadre de l'Observatoire, les Communes forestières, la Région, la DRAAF et les FIBOIS ont souhaité disposer d'une vision régionale des entreprises travaillant dans la valorisation des forêts et du bois.

[www Lire l'article complet](#)

### **FILIERE BOIS - Refuge de l'aigle en Bois des Alpes**

Le Refuge de l'Aigle voit sa structure construite en bois certifié Bois des Alpes. Il a été présenté lors du Salon de l'aménagement et de la montagne les 24 et 25 avril à Grenoble.

[www Lire l'article complet](#)

### **COMMUNICATION - Observatoire régional de la biodiversité**

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DREAL et l'Agence de l'eau organisent, le mardi 20 mai 2014, une journée de l'Observatoire régional de la biodiversité à l'Hôtel de Région.

[www Lire l'article complet](#)

### **FORET PUBLIQUE - Prochaine vente de bois**

La prochaine vente de bois des forêts publiques aura lieu le jeudi 15 mai 2014 à 14h30, à Sisteron (04).

[www Lire l'article complet](#)



## FORET PUBLIQUE - Assemblées générales des Communes forestières

Les associations départementales des Communes forestières préparent leurs assemblées générales annuelles prévues entre mai et juin prochains.

[www](#) Lire l'article complet

### > LIENS UTILES SUR LE SITE [www.ofme.org](http://www.ofme.org)\*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



### > RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

CRPF PACA, Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA, Bois des Alpes.

\*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : [paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org)

Site : [www.ofme.org](http://www.ofme.org)



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur